



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216001808337**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Illizi**

**Adresse : Cité 10 Logements PTT**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**

**N° 09/2022**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Illizi lance un avis de consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales pour :

**« TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATIONS FTTx »**

Le présent projet est constitué de trois (03) lots séparés comme suit :

- **Lot (01) : Travaux Neufs Canalisation Nouveau HOPITAL Illizi (1.75 km).**
- **Lot (02) : Travaux Neufs Canalisation ANP 100 Logts Illizi (1.73 km).**
- **Lot (03) : Travaux Neufs Canalisation Belbachir 04 FTTH ILLIZI (1.15 km).**

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

La présente consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil, travaux publics, bâtiment et hydrauliques, de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :**

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TELECOM**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Illizi**

**Département Achats et Logistique**

**Service Achats**

**Adresse : Cité 10 logements PTT**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **deux mille dinars (2000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° 00 100 948 0300 000 030/87 Agence Illizi.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre Technique** ».



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216001808337**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Illizi**

**Adresse : Cité 10 Logements PTT**

- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**

**N° 09/2022**

**(TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATIONS FTTx)**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** calendaires à compter de la première parution de la présente consultation sur le site web d'Algérie **Télécom**.

La date et heure **limites** de dépôt des offres **sont fixées** au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis soit le ...../...../2022 à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.